



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Courrier

Question écrite n° 38072

Texte de la question

M Alain Richard attire l'attention de M le ministre des affaires sociales et de l'emploi sur le fait que souvent les chomeurs, notamment de longue duree, sont mis dans de grandes difficultes pour continuer a chercher un emploi par courrier en raison du cout des timbres qui occupe, vu la quantite des lettres expediees, une part trop importante de leurs modestes revenus. Il lui demande s'il ne serait pas envisageable de prevoir une franchise postale correspondant a ce courrier a la charge de l'ANPE qui serait chargee de l'expedition des demandes d'emploi et pourrait s'assurer de leur efficacite.

Données clés

Auteur : [M. Richard Alain](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38072

Rubrique : Postes et telecommunications

Ministère interrogé : affaires sociales et emploi

Ministère attributaire : affaires sociales et emploi

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 21 mars 1988, page 1212